

Appel à candidatures « Liège, ville verte et durable » Règlement 2021

ART. 1 : Objet de l'appel à candidature

Les intérêts d'une plantation en trottoir sont multiples :

- Embellir les façades et leur apporter une touche de couleur variable au fil des saisons
- Créer un point d'attrait visuel dans le paysage-rue
- Ajouter du végétal et ainsi apporter un peu de vie et de biodiversité à nos façades très minérales. Ces plantes peuvent servir d'hôtes à des insectes ou oiseaux de passage.

Convaincue des avantages multiples de ce type de plantation, l'ASBL Liège Propreté et Environnement, souhaite **soutenir les Liégeois dans leur projet de végétalisation de façade** par l'installation de plantes grimpanes le long des façades à front de voirie.

ART. 2 : Rentrée des candidatures

L'inscription se fait au moyen du formulaire en fin de document ou disponible sur <https://www.liege.be>

Il doit être adressé pour le 30 septembre 2021 à l'ASBL Liège Propreté et Environnement (En Féronstrée 86, 5ème étage, 4000 Liège ou à fanny.buntinx@liege.be).

ART. 3 : Conditions de participation

- 1) Le présent appel
 - s'adresse aux Liégeois, propriétaires de leur immeuble (4000, 4020, 4030, 4031 et 4032)
 - doit concerner une habitation à front de voirie, **située sur le territoire de la Ville de Liège**
- 2) Il est obligatoire de retourner le formulaire de candidature complété (voir fin de document).
- 3) Une seule candidature par immeuble.
- 4) **Aucun droit d'inscription** à l'appel n'est requis.
- 5) Sous réserve de l'autorisation du Collège.

ART. 4 : Engagements de l'ASBL

Dans les limites du budget, le soutien de l'asbl comprend

- L'accompagnement dans la démarche d'autorisation au Collège
- La fourniture de la plante et de ses supports ainsi que leur installation par une entreprise spécialisée, à savoir :
 - Le creusement de la fosse et l'évacuation des déchets;
 - Le placement d'un réceptacle à l'intérieur de la fosse, à fleur de trottoir, et son remplissage par de la terre agricole amendée de compost naturel ;
 - Le placement de la plante et de son tuteur ;

- L'installation des câblages.

Sous réserve de l'approbation de la demande par le Collège communal de la Ville de Liège.

La placement sera effectué au printemps 2022, en fonction du planning de l'entreprise de jardinage.

ART. 5 : Engagements du demandeur

Le demandeur s'engage

- À remplir la demande officielle (en cas d'acceptation de sa candidature)
- À maintenir une végétation vivante et en parfait état de propreté. De plus, celle-ci ne devra en aucun cas déborder sur la propriété du voisin.

L'utilisation de pesticides est abolie dans toute la Région wallonne et est donc strictement interdite.

ART. 6 : Comité de sélection

Le jury est composé comme suit :

- De plein droit, l'Échevin de la Transition écologique, de la Mobilité, de la Propreté et du Numérique de la Ville de Liège (ou son délégué), qui assure la Présidence
- Un collaborateur du Cabinet de l'Échevin de la Transition écologique, de la Mobilité, de la Propreté et du Numérique de la Ville de Liège
- L'Échevin des Travaux, ou son représentant
- Deux représentants désignés par l'ASBL «Liège Propreté et Environnement»
- Le Directeur en chef de la Gestion de l'Espace public (ou son délégué)
- Un représentant du Service Environnement de la Ville de Liège
- Un représentant du Service des Travaux de la Ville de Liège
- Un représentant de la Cellule de Végétalisation Urbaine de la commune bruxelloise de Saint-Gilles.

Le jury est responsable de la sélection des projets et du classement des lauréats.

ART. 7 : Critères de sélection des candidatures

La sélection tiendra compte d'une répartition au sein des différents quartiers liégeois ainsi que des quartiers prioritaires à végétaliser déterminés dans le cadre du Plan Canopée.

Pour tout renseignement :
ASBL Liège Propreté et Environnement
e-mail : fanny.buntinx@liege.be
tél : 04/221.88.99

FORMULAIRE DE CANDIDATURE
« Liège, ville verte et durable » 2021

Ilages

A renvoyer pour le 30/09/2021 à :

ASBL Liège Propreté et Environnement - En Féronstrée 86 (5^e étage) à 4000 Liège ou fanny.buntinx@liege.be

Demande individuelle

Nom du demandeur :

Adresse :

Tél. :

GSM :

E-mail :

En cas d'acceptation de ma candidature, je m'engage à respecter mes engagements (article 5)

Le.....2021
Signature du demandeur

Demande collective (par plusieurs habitants d'une même rue – minimum 2 demandes)

En cas d'acceptation de ma candidature, je m'engage à respecter mes engagements (article 5)

Nom – Prénom	Adresse	Date et signature En cas d'acceptation de ma candidature, je m'engage à respecter mes engagements (art 5)